



Période d'essai

Par Manita7

Bonjour à tous et merci de me lire.

J'ai repris les études à 41 ans pour un bts collaboratrice comptable et fiscal et contrat pro. C'est un titre reconnu par l'état plus exactement. Je suis donc rentrée dans un cabinet d'expertise comptable. Contrat signé à partir du 29 décembre car mon employeur voulait la prime de 8000 euros. Je ne suis pas une imbécile j'ai accepté malgré le fait qu'ils étaient en vacances et j'ai donc démarré le 5 janvier. Un calvaire, un enfer. Femme méprisante. Je faisais 45 heures payées 35 car selon elle je dois lui rembourser ma semaine d'école? pour réussir j'ai accepté ça. Ce matin, une fois de plus sur moi sans même avoir enlevé mon blouson elle me vire comme ça pendant ma période d'essai selon elle. J'ai une période d'essai de 30 jours et mon contrat est du 29 décembre. J'ai un bulletin de salaire de 11 heures pour décembre, payé mais pas travaillé. (Pour sa prime) mais janvier à savoir le 2,3, 4 cela ne compte pas je suis donc congédiée comme ça directement. Je suis aussitôt allée voir le médecin qui m'a arrêtée jusqu'au 18 inclus. Je n'arrive à joindre personne de l'inspection. Je ne demande pas grands choses juste être congédiée après mon arrêt avec une période d'essai et surtout en cdi. Elle n'a rien à me reprocher à part sa mauvaise foi. J'oubliai, elle a divulgué mon adresse à une de ses employées pour venir chercher son pc portable ce midi. Je vous remercie pour votre aide. Bien à vous tous

Par ESP

Bonjour

Essayez de pendre contact avec un syndicat (éventuelle action aux prud'hommes"), voire avec l'inspection du travail...